

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE LE - 1 DEC. 2010 CASTELSARRASIN - 12
---

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DIX LE 25 novembre (25/11/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 novembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURELLENT, **Adjoints**,

M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKÓUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, Mme Nathalie DA MOTA, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. BAPTISTE), M. Rolland ROUX (représenté par M. NUNZI), **Adjoints**,  
M. Didier MOTHES (représenté par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. BOUSQUET), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Abdelkader SELAM, **Conseillers Municipaux**

M. Gilles BENECH est nommé secrétaire de séance.

**11 – 25 Novembre 2010**

**DELEGATION A L'OFFICE DU TOURISME DE LA MAITRISE D'OUVRAGE D'UNE ETUDE SIGNALÉTIQUE**

**Rapporteur :** Monsieur Le Maire

Considérant le contrat Grand Site touristique signé entre la Commune de Moissac, l'Office de Tourisme, le Département du Tarn et Garonne et la Région Midi-Pyrénées ;

Considérant qu'une refonte de la signalétique touristique et d'information locale est envisagée.

Monsieur le Maire propose que la maîtrise d'ouvrage d'une étude préalable soit confiée à l'Office de Tourisme.

Cette étude a pour objectifs :

- D'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs,
- De mieux valoriser son patrimoine et ses activités,
- De mettre en cohérence les différents outils signalétiques existants ou à créer.

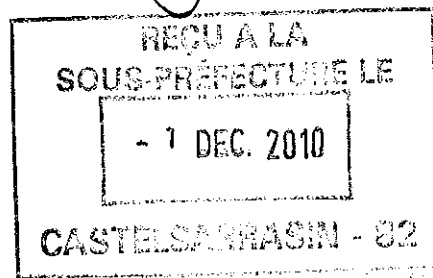
**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré, 30 voix pour et 1 abstention (M. CHARLES),**

**CONFIE** la maîtrise d'ouvrage de l'étude préalable à l'Office de Tourisme ;

Pour copie conforme  
Moissac le 26 novembre 2010

Le Maire,

Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :